

Quelques rappels

Définition des bracelets CEM 1 et CEM 2 :

Pour réaliser obligatoirement une majorité de prélèvements parmi des animaux « plutôt jeunes », on a défini le **CEM 1** comme « **cerf ne portant pas d'empaumure** », c'est-à-dire les cerfs présentant à l'extrémité supérieure de leurs bois **des pointes**, auxquels on a ajouté la catégorie de ceux présentant **des fourches** de manière à uniformiser les critères en région centre.

Le **CEM 2** reste toujours « **tout type de cerf** » et donc pas nécessairement un « gros » comme on l'entend dire volontiers.

Définition de l'empaumure :

Lors de la dernière exposition, il a été relevé un certain nombre de confusions sur la notion d'empaumure. Il faut d'ailleurs bien constater que l'on observe une grande variabilité dans le schéma d'organisation et la morphologie de ces formations d'andouillers ou « épois ». L'empaumure se définit donc comme « toute formation de trois andouillers ou plus au dessus d'un andouiller médian », la chevillure.

Rappel de la conformation d'un bois de cerf :

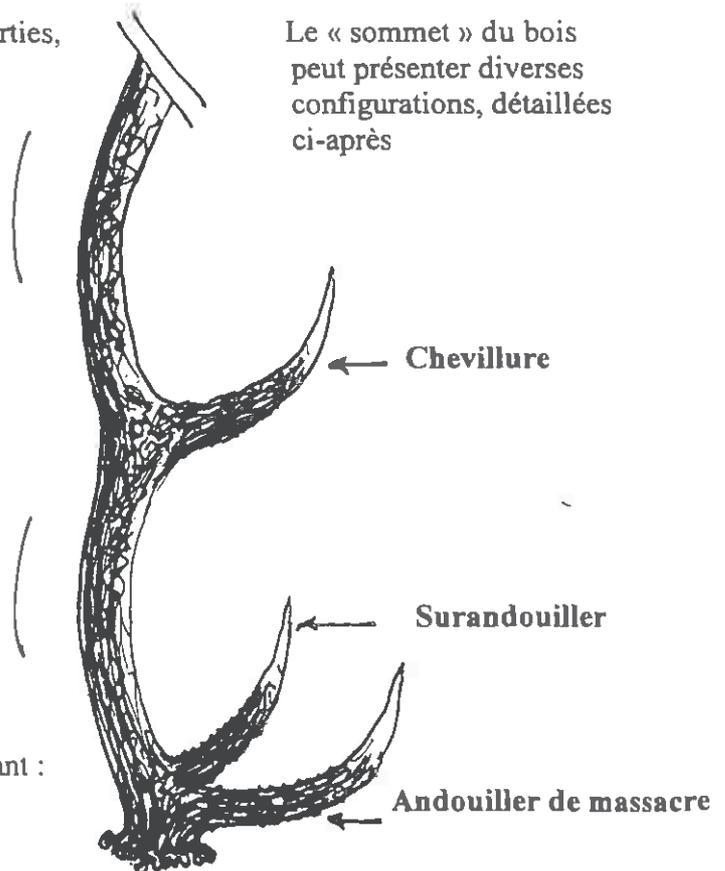
Un bois de cerf se compose de deux parties,

le haut,

et le bas, ce qui détermine
deux courbures.

Ces deux parties sont séparées par un
andouiller médian, relativement constant :
la chevillure.

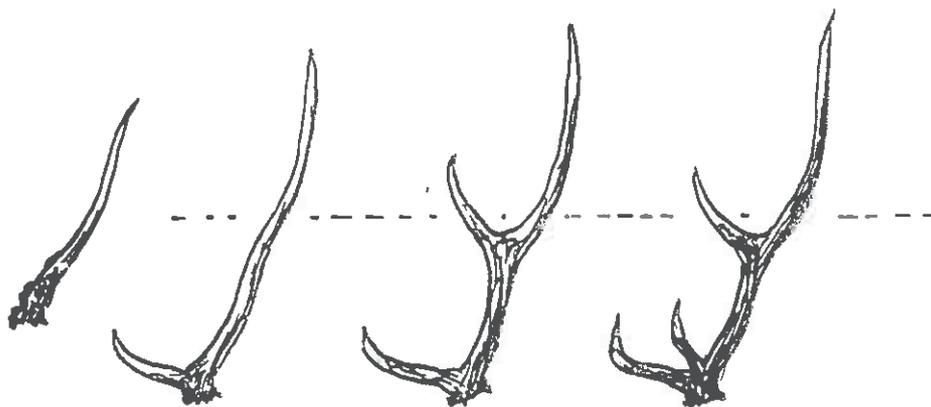
Le « sommet » du bois
peut présenter diverses
configurations, détaillées
ci-après



Configurations possibles de l'extrémité supérieure d'un bois de cerf

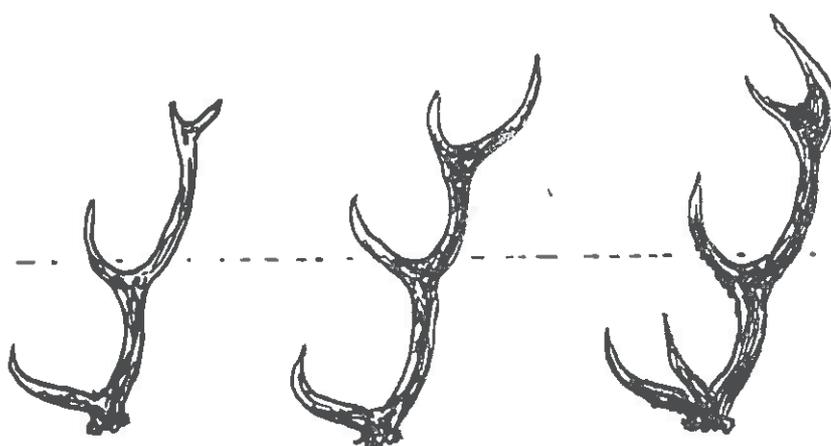
I Une pointe

Chevillure



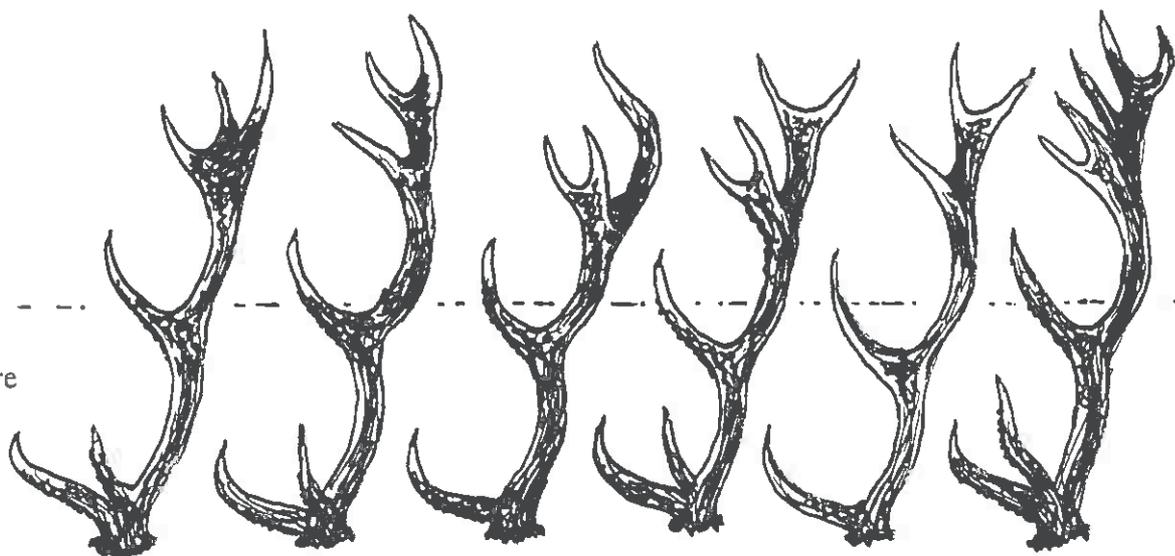
II Une fourche

Chevillure



III Une empaumure

Chevillure



Préparation d'un massacre de cerf ...

1. *Dépouiller la tête ;*
2. *Le cas échéant, scier le massacre comme sur le schéma ci-dessous (sauf si vous voulez garder l'ensemble du crâne) et faire bouillir la tête sans faire tremper les meules et les bois.*
3. *Enlever toutes les chairs du crâne et des mâchoires inférieures.*
4. *Séparer les deux mâchoires inférieures.*
5. *Pour blanchir les os, tamponner avec du coton imbibé d'eau oxygénée.*

